

La rue, on Partage



Bulletin d'information de l'association

N°107 janvier à mars 2025

Droits des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun.

Edito :

Une année cruciale pour un TCSP adapté aux besoins de la Métropole

Après plus de vingt ans d'atermolements la Métropole de Toulon (MTPM) a décidé fin 2024 de relancer un nouveau projet de Transport en Commun en Site Propre. Ce retard, inadmissible pour la qualité des déplacements des usager, fait que MTPM est dernière en matière de transports en commun dans le classement des 20 premières agglomérations française, voir article page 2.

Ce nouveau projet fait suite à celui du tramway, déclarés d'utilité publique en 2000 puis en 2005 qui a été abandonné pour des raisons irrationnelles, contre l'avis de tous les experts. Ensuite il y a eu deux projets de bus à haut niveau de service (bhns) en 2016 et 2022. Ces projets ont été abandonnés avant même le lancement de l'enquête pour Déclaration d'Utilité Publique (DUP) en particulier pour des raisons environnementales et de tracé. Le projet présenté en 2024 transforme le projet initial d'une ligne en trois



lignes, dont deux en parallèle avec un allongement de 23 à 28km. Ces modifications et l'évolution des besoins pour les 30 prochaines années nécessiteraient un débat sur le choix du mode entre Tramway et Bhns par une concertation. Or les dirigeants de la métropole considèrent que le choix du mode n'a pas à être mis à la concertation et par un oukase imposent le Bhns. Ils font pression auprès des élus « vous aurez un Bhns ou rien », et considèrent que le « tramway » est un gros mot quand un élu a l'audace de dire que le tramway serait plus adapté. Les qualités du tramway : capacité double d'un bhns, confort, vrai site réservé, ponctualité, fait qu'il a une attractivité supérieure à 50 % par rapport au bhns (voir Marseille, Nice, Montpellier, Grenoble,).

Nous souhaitons que l'enquête d'utilité publique 2025 soit enfin la mise sur les rails du tramway toulonnais.

Maurice Franceschi, président TVD

L'assemblée générale de Toulon Var Déplacements

aura lieu le samedi 15 mars 2025 de 9h à 12h.

dans la salle « l'Hélice » au siège de la F.O.L.

68 Avenue Agostini à Toulon.

Accueil café à partir de 8h30



Palmarès des mobilités des 20 plus grandes agglomérations

<http://www.adetec-deplacements.com/Le%20palmar%20des%20mobilit%20E9s%20%28ADETEC%29.pdf>

Dans ce palmarès des 20 plus grandes agglomérations Toulon se classe 20ème sur deux points :

- on y utilise le plus la voiture individuelle,
- on y utilise le moins les transports en commun.

Toulon

	Voiture	Marche	Vélo	Transports en commun
Ville	20 ^e 51,6 %	16 ^e 38,1 %	17 ^e 0,9 %	20 ^e 9,4 %
Agglomération	20 ^e 65,7 %	17 ^e 27,8 %	13 ^e 1,3 %	20 ^e 5,2 %

Toulon se classe dans le dernier quart du classement pour la voiture (20^e et dernière, avec 51,6 %), la marche (16^e), le vélo (17^e) et les transports en commun (20^e et dernière).

L'agglomération toulonnaise obtient des classements proches de ceux de sa ville-centre, sauf pour le vélo où elle gagne quelques places (13^e) grâce à un usage un peu plus élevé en banlieue qu'à Toulon. Elle 20^e et dernière pour la voiture (65,7 %), 17^e pour la marche et 20^e et dernière pour les transports en commun.

Document Adetec 2021

Toutes ces grandes agglomérations possèdent des lignes de tramway ou de métro sauf Toulon. L'attractivité du tramway a permis dans de nombreuses agglomérations une augmentation jusqu'à 100 % de la fréquentation des transports en commun (Nice, Nantes, Montpellier, Strasbourg...). Toulon est la 11ème en population et se fait doubler par des agglomérations plus petites qui possèdent des tramways.

Un tramway nommé désir

Inconséquence, omnipotence de quelques-uns, manque de perspective, manque d'ambition, paresse, facilité... Les nommés aux oscars sont ... nos politiques.

Et pourtant, l'histoire avait bien commencé, l'ambition était là. Rien d'extraordinaire pourtant, cela se faisait sur beaucoup de nos territoires : l'envie, le besoin assurément d'un TRAMWAY sur l'aire toulonnaise.

Pourquoi, soudain, cette sortie de route, ce changement de braquet ? Les « gros » bus (BHNS : bus à haut niveau de service) au lieu d'un tramway ? Nous allons vous démontrer ici que ce choix est mauvais !

Le tramway, ce sont des horaires et une cadence respectés, du confort, c'est moins de véhicules sur la route, puisque plus d'usager pour le tram. Une étude a été faite qui démontre que s'il y a plus de bus ou de gros bus ce sont plutôt les piétons qui les utilisent et non les automobilistes. Avec un tram, au vu de sa fiabilité et de sa capacité double en passagers transportés, ce sont les automobilistes qui abandonneraient l'usage de leur voiture. Et adieu les bus bondés !

C'est un cercle vertueux. Le tramway avec tant d'avantages et d'atouts, c'est moins de voiture sur la route, c'est plus de vélos, plus de piétons, moins de bruit, un confort de déplacement sans commune mesure, plus de fluidité, plus de rapidité, moins de pollution, un cadre de vie plus agréable - il suffit d'aller se promener à Marseille – et oui, pas plus loin que Marseille. Sans oublier Nice, au cadre de vie exceptionnel le long de sa ligne de tramway quel bel espace de vie pour les niçois de passage ou résidents.

Une promesse peut vous être faite en ces temps de bons vœux prodigués à nos concitoyennes et concitoyens : nous ne lâcherons rien. Le tramway nous le souhaitons, nous le voulons et nous nous battons jusqu'au bout pour l'avoir. Nous le méritons pour nous, mais surtout pour les générations futures.

Valérie ROMBONI

Réunion “aménagement cyclables à Toulon”, du 12 décembre 2024 en mairie de Toulon.

Le compte rendu complet de la réunion rédigé par les associations peut-être téléchargé à l'adresse :
<https://toulon-var-deplacements.fr/wp-content/uploads/2025/01/CR-reunion-mairie-12-dec-2024-v-tvd.pdf>

Les personnes présentes :

Madame Josée Massi, Maire de Toulon

Monsieur Albert Tanguy, Conseiller municipal, circulation Mairie de Toulon

Monsieur Bruno David, Chef de cabinet

Monsieur Maurice Franceschi, Président de l'association Toulon Var Déplacements

Monsieur Daan Wynen, membre TVD, Pharmacycle, animateur MC, en charge de VIGILO

Monsieur Mickaël Chanvin, bénévole et trésorier de l'association PharmaCycles

Monsieur Francis Angélini, bénévole responsable de l'atelier PharmaCycles

Monsieur Gilles Lehmann, un des animateurs du collectif pour l'essor du vélo à Toulon.

Nous avons communiqué un document de préparation à cette réunion rassemblant un ensemble d'observations, questions, et suggestions, ainsi qu'une synthèse des signalisations sur Vigilo.

Madame le Maire, compte tenu des futures échéances municipales, a tenu à nous présenter les priorités d'aménagements cyclables réalisables en 2025. L'objectif premier étant pour elle d'assurer les connexions et continuités entre les pistes et bandes cyclables existantes.

Travaux prévus par la ville pour réalisation en 2025

- Continuité Rond-point Bonaparte / De Lattre de Tassigny

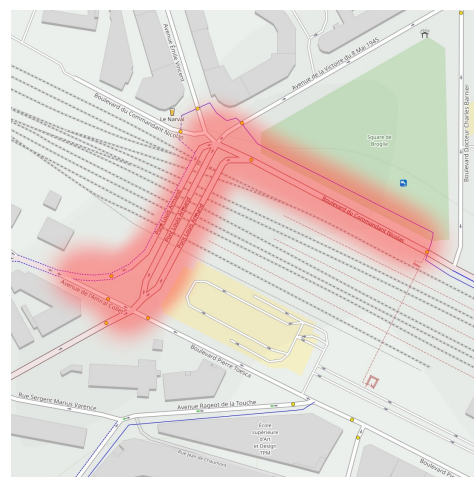
La suppression de la station service du Rond-point Bonaparte, va permettre de réaliser en 2025, un shunt auto tourne à droite et une liaison cyclable entre le boulevard de Lattre de Tassigny et l'avenue Roosevelt ainsi que l'avenue de la République.

- Pont François Fabié et Pont Louis Armand

Ces ponts situés à l'est et à l'ouest de la gare vont être réaménagés avec des voies cyclable pour réaliser des liaisons entre le nord et le sud de la voie ferrée.

- Rue Ste Anne

Création d'une voie cyclable et piétons rue Ste Anne, à la demande de la préfecture qui souhaite une desserte plus aisée pour les modes de déplacement actifs. Cette voie permettra de rejoindre le centre ville et la piste du bd Cdt Nicolas via la rue de Montebello.



Pont Louis Armand (ouest de La gare)

Dossiers abordés ensuite selon le fil de notre document de préparation

- Traversée cyclable de la ville

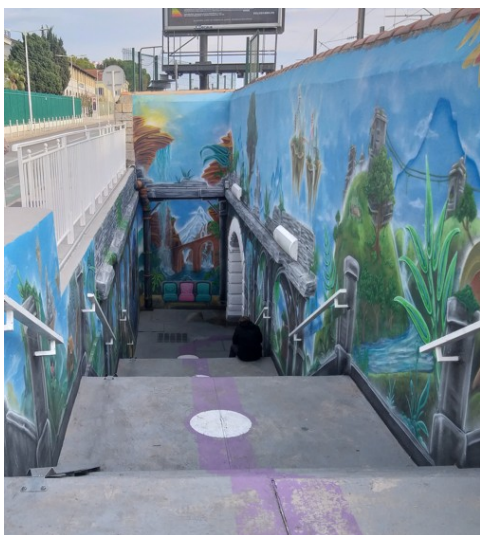
Madame le maire n'a pas éludé la question de cette traversée tant demandée par les cyclistes toulonnais. Malheureusement, aucune solution concrète n'a été élaborée depuis notre dernière rencontre. On constate que la solution par le centre ancien ne peut répondre aux attentes. Les services techniques se penchent sur diverses options pour l'avenue de la République, avec des pistes au Sud, au centre ou au nord de cette voirie. Nous avons aussi porté l'idée que le Bd de Strasbourg devrait être aussi un axe réaménagé. Avec le futur BHNS et son importante empreinte au sol une vraie piste cyclable protégée, demanderait de réduire la place de la circulation automobile d'au moins deux voies. Une telle transition suppose beaucoup de courage politique et des travaux très conséquents. Vu qu'un aménagement des axes structurants n'est pas un luxe mais un droit, vu que les tunnels autoroutiers sont désormais finis et accordés correctement, et vu que le Bd Louvois présente lui aussi une possibilité, pour les automobiles, de traverser le centre dans le sens est ouest, nous soutenons la revendication d'un aménagement cyclable du Bd Strasbourg dans les deux sens. C'est une alternative crédible présentant de nombreux avantages, dont l'apaisement du cœur de ville qui profitera aux commerces.

- Création d'un vrai pôle multimodal à la gare de Toulon

- Nous demandons de créer des pistes cyclables de la gare SNCF vers les ponts François Fabié (à l'est) et le Louis Armand (à l'ouest). Pour cela nous suggérons de d'étudier une rampe entre le pont Louis Armand et le parking de la gare, comme indiqué sur la figure ci-contre.



- Tunnel piéton entre gare routière et Zenith



Le tunnel sous la voie ferrée au niveau de la gare routière ne correspond pas aux besoins des usagers. L'escalier qui relie le tunnel au Bd du Commandant Nicolas est aménagé d'un simple rail vélo à côté des marches qui permet de monter ou descendre un vélo en le poussant. Mais toute personne qui ne rentre pas dans le cadre d'un jeune athlète sain n'y accède pas. Notamment, les personnes à mobilité réduite (PMR) ainsi que les parents avec leurs vélos cargo ou remorques, mais aussi tout les personnes plus âgées avec leurs simples bicyclettes, ne peuvent pas l'emprunter. Il est donc indispensable de trouver une meilleure solution qui rende ce trajet accessible à tout le monde.

Sur nos propositions, Madame le Maire est favorable à une étude de la faisabilité de prolonger ce tunnel pour le faire déboucher sur le parvis du Zénith. Nous portons l'argument que les coûts seraient incomparablement plus faibles que le projet du pont des arts, abandonné pour des raisons techniques.

- Arceaux : placement et conception

Nous avons échangé sur l'utilisation pratique et la prise en compte des observations du logiciel VIGILO, <https://vigilo.toulon-var-deplacements.fr/> qui permet de faire des remarques pour l'amélioration du réseau cyclable. Les signalisations faites par les usagers ont déjà permis la mise en place, par la municipalité, de modifications comme la création de bateaux (abaissement du trottoir), la mise en place d'arceaux à vélos en centre ancien et sur la place d'Armes.



De nombreux autres points ont été abordés que vous pouvez retrouver dans le [compte rendu complet](#) :

- Schéma directeur cyclable et BHNS
- Cheminement des élèves à vélo et à pied vers les écoles
- Mise en place et développement d'une pédagogie routière
- Entrée en centre-ville depuis St Roch
- Boulevard Bazeilles (recréation de voie cyclables)
- Saint Jean du Var (prévoir un aménagement cyclable lors de la mise en place du Bhns)

.....

Cette réunion aura permis de traiter de nombreux sujets. Nous avons cependant exprimé le souhait de rencontrer directement les services techniques quand s'annoncent des chantiers importants et donc de façon périodique puisque nous ne pouvons anticiper les projets qui sont dans les cartons.

Nous adressons nos remerciements à Madame le Maire pour son écoute attentive de trois entités représentant des usagers cyclistes de l'aire toulonnaise, cela marque un tournant. Nous remercions également Monsieur Albert Tanguy, très impliqué dans sa fonction de Monsieur vélo et cycliste lui-même.

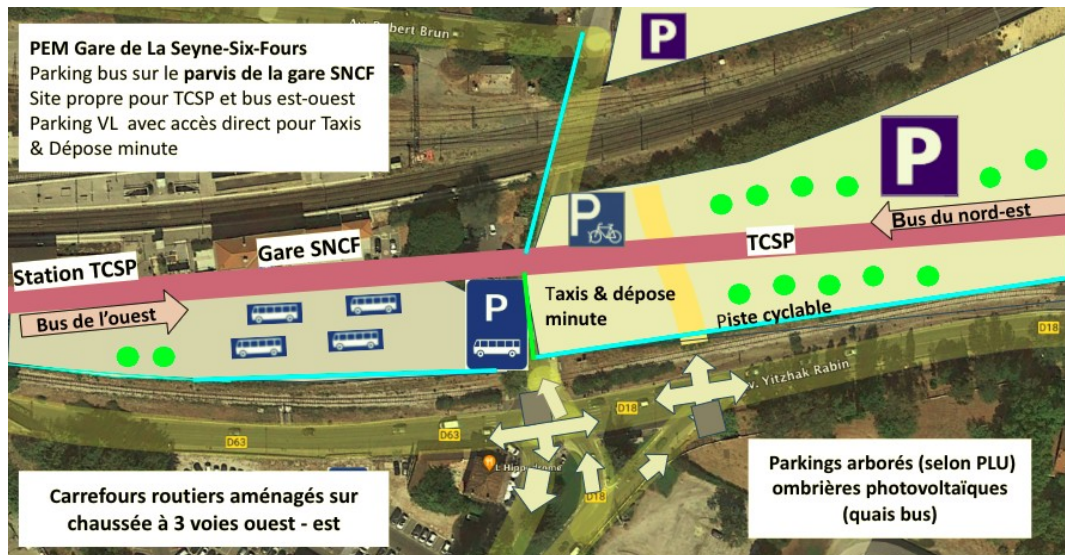
Daan Wynen

PEM de LA SEYNE ET PROLONGEMENT DE L'AVENUE BRUN **pour un aménagement de la coulée verte du Faveyrolles**

Depuis l'annulation de l'autorisation environnementale [du 21 avril 2022](#) * pour la création d'un Pôle d'Echanges Multimodal, PEM La Seyne - Ollioules, la réalisation de ce PEM, inscrite au plan de déplacement urbain (PDU), est suspendue.

Le projet de tracé du Transport en Commun en Site Propre (TCSP), emprunte désormais un tracé direct de Bon Rencontre à la gare de La Seyne, préservant une trame verte et bleue et une zone humide le long du petit fleuve côtier Faveyrolles. un passage sous le pont de la route de prolongement de l'avenue Brun et sous le pont de la voie SNCF. Ce nouveau tracé, a été adopté par la métropole après concertation, [le 8 juin 2023](#).

Les associations proposent le schéma suivant pour :



1- la réalisation du PEM La Seyne avec une halte du TCSP devant la gare SNCF. Ce tracé en site propre de la Pyrotechnie au rond-point des avenues Rabin et Saint Exupéry évite le passage en site routier banalisé sous le pont rail des trains qui vont vers le port de Brégaillon.



**Il était prévu en 2005 que le tramway s'arrête sur le parvis de la gare.
Pourquoi pas en 2025 ?**

Des études techniques de faisabilité doivent être menées pour solutionner le passage TCSP devant la gare. Des accords avec la SNCF sont nécessaires pour les emprises au sol et le franchissement de la voie ferrée menant d'une part au port militaire et d'autre part au port de commerce de Brégaillon.

2- la voirie de raccordement de l'avenue Brun à l'avenue Rabin

A quand des études complémentaires pour le prolongement de l'avenue Brun à l'avenue Rabin empruntant le passage sous les deux ponts construits pour le tramway en 2014 ? Cette route sous les ponts est inondable. Elle doit être sécurisée. La hauteur sous les ponts actuellement de 4 m peut être réduite à 2,5m afin de placer les voiries au-dessus de la nappe phréatique.

Le pompage de l'eau douce de la nappe phréatique favorise la remontée du biseau marin d'eau salée vers l'intérieur des terres, ce qui risque d'entraîner l'augmentation de la salinité vers les cultures vivrières. Sa salinité au niveau du pompage devrait être mesurée.



Tous les impacts du projet notamment sur l'avenue Brun pour les piétons et cyclistes ne peuvent être oubliés. Il serait temps de commencer ces études et des concertations pour disposer d'un TCSP jusqu'à La Seyne avant 2030 ! La métropole TPM sera-t-elle toujours en retard d'un t...?

Michel PIERRE, vice-président TVD

* *Le Tribunal Administratif de Toulon condamnait le 21 avril 2022 la Métropole TPM à remettre en état la parcelle BK56, partie du projet de PEM, parcelle cédée par l'hyper Carrefour. Le délai de remise en état était d'un an.*

Nouveau : Le 3 février 2025, le Tribunal statuera sur la suite à donner à cette décision.

Merci d'adhérer ou de renouveler votre adhésion .

Adhérez en ligne : <https://www.helloasso.com/associations/toulon-var-deplacements>

ou avec le formulaire à découper et à envoyer avec votre chèque

TOULON VAR DÉPLACEMENTS Bulletin d'ADHÉSION 2025

Courriel : tvdeplacements@gmail.com site : <https://toulon-var-deplacements.fr> Tél : 06 18 16 31 27

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : tél :

E-mail :@.....

ADHÉSION 2025 à TOULON VAR DÉPLACEMENTS : 15 € ☐

Étudiants, chômeurs et personnes à revenus modestes : **7 €** ☐

Associations < 50 membres : **20 €** ☐ Associations > 50 membres : **40 €** ☒

L'adhésion inclut l'abonnement au bulletin de TVD « La rue, on partage » (4 numéros par an)

soit sous forme électronique ☐ **soit sous forme papier** ☐

Date : / ... / Signature :

Chèque à l'ordre de TVD, à envoyer avec votre bulletin d'adhésion à la trésorière :

Lydie ABELLO Toulon Var Déplacements, 222 Chemin Fabry 83000 TOULON